

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15
Date de convocation	22/07/2020
Date d'affichage	29/07/2020

L'an deux mil vingt, le vingt sept juillet, à 20 h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : MM. LEPRINCE R., PURSON R, PUZIN C., FABER J., PERIDON Y., LEPAGE J-N., LEPAGE P , CURTO PEREZ R., Mme SERRE F., FAVEAUX R., CRESPEL A., LULLO E., ROUX A., PLATAT M., KOLLROS S.

Mme SERRE Frédérique est nommée secrétaire de séance.

INDEMNITES DES ADJOINTS

2020-07-D07

Vu les articles L2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximums des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 4 juillet 2020 constatant l'élection du maire et des 4 adjoints,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de 1 000 à 3 499 habitants le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 19.8%,

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide par 15 voix pour, avec effet au 04 juillet 2020, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux adjoints comme suit :

1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} adjoints : 12 % de l'indice brut 1027.

Il inscrit les crédits nécessaires au budget primitif 2020. Le conseil municipal vote le principe de l'automatisme en ce qui concerne la variation des indices de la Fonction Publique Territoriale pour la durée du mandat.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Romuald LEPRINCE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20200727-2020-07-D07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2020

Publication : 29/07/2020